

# Commune de LA GENEYTOUSE

## Registre des délibérations du Conseil Municipal

### Délibération n°2013-75 en date du 12/12/2013 portant adhésion à PEFC Limousin

Le Conseil municipal de La Geneytouse s'est réuni à la mairie le 12 Décembre 2013, à 20H30, suivant convocation en date du 05 Décembre 2013, sous la présidence du Maire, M. Jean-Claude LEBLOIS.

M. BABAUDOU Pascal a été élu secrétaire de séance.

Membres	Présents	Représentés	Votants	Exprimés	Pour	Contre
15	10	2	10	12	12	0

Présents : MM. LEBLOIS Jean-Claude, FAUCHER Alain, DESROCHE Roger, DUCHEZ Michel, BABAUDOU Pascal, BERGER Thierry, PASQUET Christophe, HARGÉ Andrée, GILLES Dominique, ALAMARGOT Sylvie.

Représentés : MM. PAGO Corinne procuration à BABAUDOU Pascal, DUFOUR Aurore procuration à ALAMARGOT Sylvie.

Le maire rappelle au conseil municipal que, depuis 2008, la commune adhère à l'Association Limousine de Certification Forestière, dite PEFC.

Il précise que cette adhésion, d'un montant de 37,76 €, permet de bénéficier, pour 5 ans, d'un label certifiant la gestion durable de la forêt communale relevant du régime forestier.

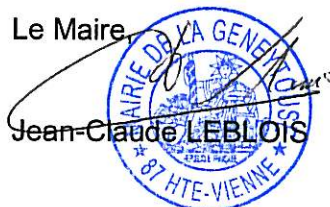
Le conseil municipal, invité à se prononcer et après en avoir délibéré :

**APPROUVE** le renouvellement de l'adhésion de la commune à l'Association Limousine de Certification Forestière.

A La Geneytouse, le 16 Décembre 2013



Le Maire



Jean-Claude LEBLOIS